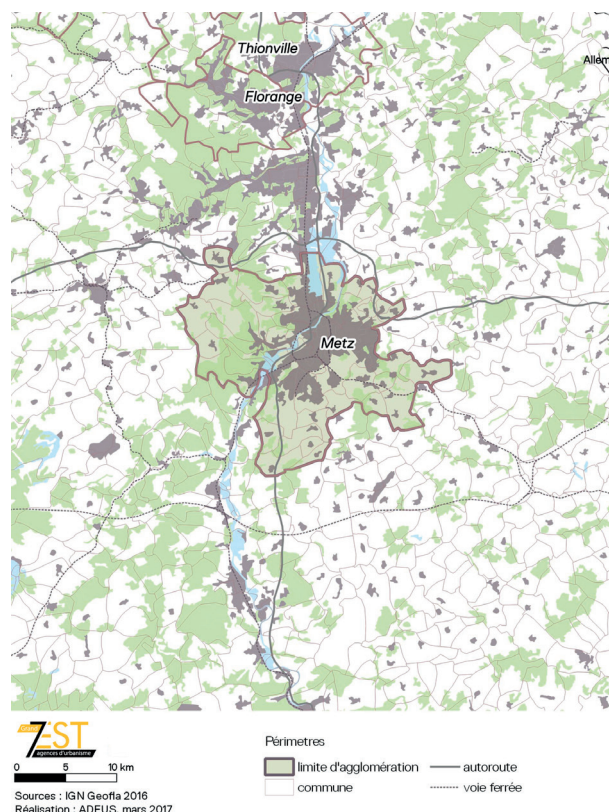


DATES CLÉS

- 1975. Création du District de l'agglomération messine (8 communes du cœur urbain)
- 2002. Création de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M), (28 communes).
- 2018 : transformation en métropole
- Président Jean-Luc BOHL (maire de Montigny-lès-Metz) depuis le 15 avril 2008. Précédent président : Jean-Marie RAUSCH-ancien Maire de Metz (2002 – 2008).

	Population	Nombre de communes	Superficie (km ²)
Ville centre - Metz	118 634	1	42
CA Metz Métropole	221 810	44	306
SCoT de l'Agglomération messine	411 600	225	1 762
Aire urbaine (Metz-100%)	389 898	217	1 608



COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE METZ

Obligatoires

- **En matière de Développement Economique** : Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires ; Actions de développement économique ; Soutien et accompagnement d'une politique de site, des acteurs et des projets d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme
- **En matière d'aménagement de l'espace communautaire** : SCoT et schéma de secteur ; Création et réalisation de zones d'aménagement concertées d'intérêt communautaire ; Organisation de la mobilité.
- **En matière d'équilibre social de l'habitat** : PLH ; politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- **En matière de politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programme d'actions défini dans le contrat de ville

- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**
- **En matière d'accueil des gens du voyage** : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil

Optionnelles

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- assainissement
- En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

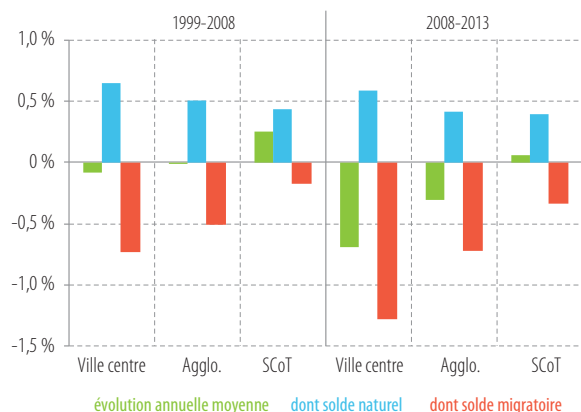
Facultatives

Service de lutte contre l'incendie, fourrière animale, instruction du droit des sols, archéologie préventive, PDIPR, entretien et aménagement de cours d'eau, itinéraires cyclables (reprise de la compétence pour les communes de l'ex Communauté de Communes (CC) du Val Saint Pierre)

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

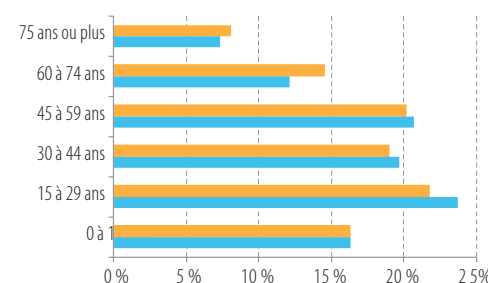
Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT.

Une vitalité démographique à renouveler [source : INSEE]

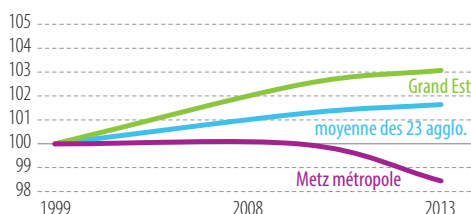


Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges en 2008 et en 2013. Une population plutôt jeune mais vieillissante

[source : INSEE]



Évolution comparée de la population [source : INSEE]



Au 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération de Metz Métropole compte 221 800 habitants, soit un cinquième de la population du département de la Moselle et 35 % de la population du Sillon Lorrain.

Si l'agglomération reste la porte d'entrée pour les nouveaux arrivants, on assiste à une relocalisation des ménages de Metz Métropole vers les intercommunalités périphériques qui se partagent l'espace du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM), proposant des logements adaptés aux aspirations et au budget des ménages ou encore bénéficiant de gares TER pour les salariés frontaliers du Luxembourg.

Après la stabilité démographique observée entre 1999 et 2008, le territoire connaît un solde migratoire négatif, dû en grande partie au départ de militaires sur la période (impacts du Plan National de la Défense de 2008). Le solde naturel reste cependant nettement positif, bien qu'il soit en retrait par rapport à la période précédente.

Le déficit du solde migratoire touche une partie du noyau urbain et beaucoup moins le SCOTAM, ce qui laisse penser à un mouvement centrifuge de la population.

Entre 2008 et 2013, Metz Métropole a perdu environ 3 400 habitants, la ville de Metz 4 200 habitants, tandis que le SCOTAM en comptait 1 100 supplémentaires. L'achèvement et le lancement récent de grands projets résidentiels à Metz et à Woippy doivent, à terme, enrayer cet épisode passager.

A Metz Métropole, la population est un peu plus jeune qu'en moyenne régionale. La classe d'âge des 15-29 ans est particulièrement importante. Elle constitue un atout pour les années à venir notamment pour son solde naturel.

Métropole résiliente, elle mise sur ses atouts pour se réinventer (Label LORNTech, construction du Centre des congrès Robert Schuman, création d'un campus technologique, label Citénergie, candidature Unesco de Metz, dynamique de rapprochement avec les bassins de vie du Nord Lorrain, Quartier de l'amphithéâtre et le projet Muse, création d'une agence unifiée d'attractivité, création d'une marque de territoire de Metz Métropole, ...).

REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

	Metz Métropole	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	25 806 €	+ 12 %	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	55 %	+ 9 points	55 %

source : DGI

	Metz Métropole	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	8,6 %	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,53	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Avec un revenu moyen annuel par foyer fiscal de 25 806 € en 2014, Metz Métropole affiche une moyenne supérieure à l'ensemble des agglomérations du Grand Est. Sa progression mesurée depuis 2006 est comparable à celles des agglomérations les plus peuplées du Grand Est.

La part de foyers fiscaux non imposables, est identique à celle des agglomérations du Grand Est, idem pour sa progression (46 % en 2006).

La part de la population couverte par le RSA est voisine de celle constatée pour l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est. En effet, la plupart des grandes agglomérations concentrent l'essentiel du parc social, et attire à la fois les revenus les plus élevés et les plus faibles. On assiste également à une stratégie de relocalisation des ménages aisés dans les agglomérations voisines.

L'Indice de Développement Humain (IDH4) permet de mesurer le niveau de développement d'un territoire, sur la somme d'indices de santé, d'éducation et de revenus. L'agglomération présente une valeur supérieure à la médiane des 23 agglomérations, confortée par son environnement métropolitain (périurbains et résidentiels situés à l'Est de Metz Métropole) et sa qualité de vie.

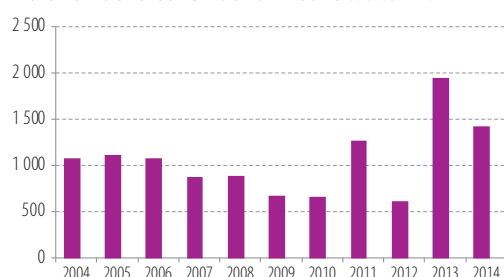
HABITAT ET CONSTRUCTION

Une dynamique de la construction en hausse

Construction neuve sources : INSEE, Sit@del2

Metz Métropole	
Moyenne 2005-2009	927
Moyenne 2010-2014	1 184
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
Metz métropole	11,6 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

Évolution de la construction neuve source : INSEE



Évolution de la vacance sources : INSEE, Sit@del2

Metz Métropole		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
5,7 %	6,9 %	7,1 %	8,4 %

La production de logements s'inscrit dans une dynamique positive, avec une moyenne annuelle qui passe de 927 à 1 184 unités. La dynamique est inverse pour l'ensemble des 23 agglomérations (-10 %). Le taux de construction, avec 11,6 logements construits pour 100 ménages, est dans la moyenne de l'ensemble des agglomérations du Grand Est. La ville de Metz concentre près de la moitié des nouveaux logements. L'autre moitié se répartit sur les 43 autres communes de l'agglomération, où seule Woippy tient une part notable (14 %). Depuis 2014, s'appuyant sur une bonne disponibilité foncière, les communes de Metz Métropole poursuivent une politique d'accroissement et de diversification de l'offre résidentielle avec l'achèvement et le lancement simultanés de grands projets en cœur urbain (ZAC amphithéâtre, Côteaux de la Seille, ZAC du Sansonnet à Metz, ZAC des coteaux à Woippy, Projet de Bon Secours...) et dans la périphérie également (Jury, Pouilly, Augny, Cuvry, La Maxe, etc).

La présence marquée d'investisseurs privés dans ces projets structurants illustre l'attractivité de l'agglomération. Par ailleurs, les sites mobilisés s'inscrivent dans une politique de réinvestissement des friches urbaines qu'elles soient ferroviaires (ZAC Amphithéâtre), militaires (plateau de Frescaty, casernes Desvallières, Pôle Santé-innovation de Mercy), industrielles (manufactures de tabac) ou de santé (CHR Bon secours, maternité sainte Croix).

Par ailleurs, la vacance progresse entre 2008 et 2013, à l'instar de toutes les agglomérations de taille similaire. Ces chiffres révèlent notamment des enjeux en termes de mise en adéquation de l'offre et de la demande en logement, de gestion de copropriétés dégradées et de mise en valeur d'un patrimoine bâti ancien.

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités
(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
ND (Autre pays)	9,5 %	Grand Nancy	6,5 %
CA Sarreguemines	6,9 %	Grand Paris	5,6 %
Grand Nancy	6,1 %	CC Rives de Moselle	5,3 %
Rives de Moselle	5,1 %	CC Ht Chem- Pange	5,1 %
Grand Paris	4,7 %	CC du Sud Messin	4,6 %

Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités
(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
CA Metz Métropole	58,0 %	CA Metz Métropole	73,6 %
Rives de Moselle	4,6 %	ND (Luxembourg)	5,8 %
CC Ht Chem- Pange	3,9 %	CC Rives de Moselle	5,2 %
CC du Pays Orne M.	3,4 %	Grand Nancy	2,1 %
CC du Sud Messin	3,3 %	CA Thionville	2,0 %

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire
source : INSEE

Metz Métropole	Moyenne des 23 agglomérations
73,6 %	76 %

Une croissance des faits transfrontalier et périurbain

Porte d'entrée internationale, Metz Métropole est également attractive pour l'ensemble de la Moselle. Les migrations résidentielles avec Nancy et Paris ne cessent d'évoluer à la hausse. Le phénomène de périurbanisation s'étend désormais au-delà des frontières du SCOTAM.

Un territoire productif et résidentiel inscrit dans les dynamiques de l'espace Nord Lorrain

Metz Métropole concentre environ 114 200 emplois sur les 131 400 de sa zone d'emploi. 66 200 de ces emplois sont occupés par des habitants de l'agglomération et donc 54 000 par des personnes habitant à l'extérieur.

L'agglomération polarise également les actifs des territoires qui forment son bassin de vie élargi (SCoTAM). Plus de 20 000 actifs se rendent quotidiennement dans l'agglomération.

Bien que située à 60 km de la frontière luxembourgeoise, une part importante d'habitants de l'agglomération travaille dans la capitale du Grand-Duché (environ 5 300 actifs).

Les autres migrants journaliers se déplacent à l'échelle du sillon lorrain (4 700 actifs vers la CC des Rives de Moselle et 1 800 vers Nancy ou Thionville). On observe également qu'il y a plus de Nancéens qui viennent travailler à Metz que l'inverse. Si les échanges avec Strasbourg ne se distinguent pas, ils restent significatifs en valeur absolue.

S'appuyant sur une économie diversifiée, Metz Métropole présente une grande part d'actifs occupés travaillant et vivant sur son territoire, proche de la moyenne des 23 agglomérations du Grand Est.

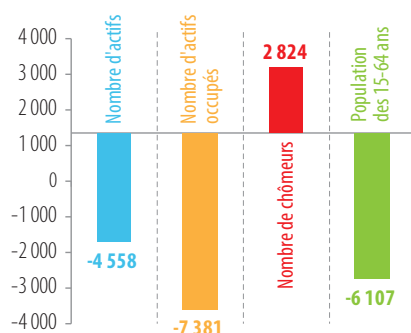
LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Une certaine résilience de l'économie locale

		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	Metz Métropole	70,9%	62,6%	11,7%
	Moyenne des 23 aggl.	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	Metz Métropole	70,7%	60,2%	14,8%
	Moyenne des 23 aggl.	71,2 %	60,3 %	15,4 %

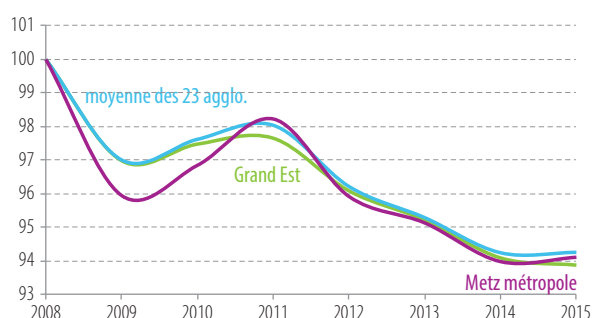
source : INSEE

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008)

source : ACOSS



L'évolution de l'emploi salarié privé de Metz Métropole suit celle du Grand Est, avec deux décrochages majeurs en 2008 et 2011. Depuis 2014, le territoire est de nouveau créateur d'emplois.

L'emploi global a chuté entre 2008 et 2013. L'effet crise de 2008 a été aggravé par l'impact de la restructuration de l'emploi public (départ massif des militaires). Le taux de chômage reste légèrement inférieur à la moyenne.

L'agglomération est en forte interaction avec son bassin économique et démographique Nord Lorraine, l'un des plus denses du Grand Est, interactions dont témoignent des flux d'échanges croissants en termes de consommation de services, de navettes domicile-travail et domicile-études, permis par une robuste ossature d'infrastructures de mobilité.

Metz Métropole bénéficie aussi de la dynamique de positionnement d'une métropole frontalière, au travers de la progression du nombre de ses résidents allant travailler au Luxembourg, croissance observée de façon constante et significative depuis plusieurs années.

Metz Métropole est une agglomération plutôt spécialisée avec une surreprésentation des emplois publics et du poids de l'automobile/fabrication de matériels de transport dans l'industrie (PSA, Sovab, Claas...). Le potentiel touristique (notamment d'affaire) et culturel du territoire Nord lorrain porte également l'économie au même titre que le secteur traditionnel de la construction.

Depuis 2014, Metz Métropole amorce une dynamique positive appelée à se renforcer par le développement volontariste du territoire en matière de politique d'innovation, d'économie créative et culturelle.

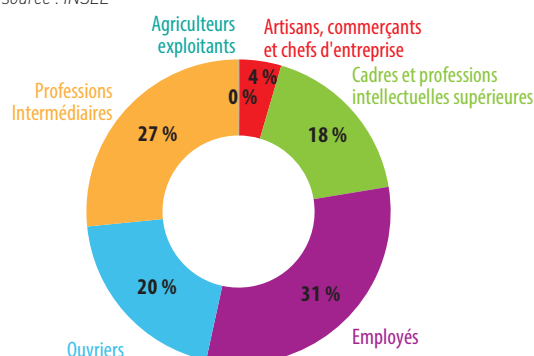
Elle conserve encore un rôle et une place majeurs au niveau commercial malgré le contexte économique en demi-teinte dans ce secteur. Metz Métropole exerce une attraction externe deux fois plus forte que l'évasion commerciale.

L'arrivée d'un nouveau genre de centre commercial Waves Actisud, et ses 4,5 millions de visiteurs en 1 an confirment et participent pour partie à ce bilan.

Un territoire marqué par la présence d'emplois industriels

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



L'agglomération messine se distingue par une forte part de cadres et professions intellectuelles supérieures (18 % au lieu de 14 % pour les 23 agglomérations du Grand Est), et par une faible représentation des ouvriers (20 % au lieu de 25 %).

Les fonctions culturelles, commerciales ou de loisirs ainsi que la qualité de vie et de services attirent et fixent des populations CSP+.

Part de l'emploi présentiel

source : INSEE

	Metz Métropole	Moyenne des 23 agglomérations
2008	76,6 %	67,4 %
2013	76,2 %	68,7 %

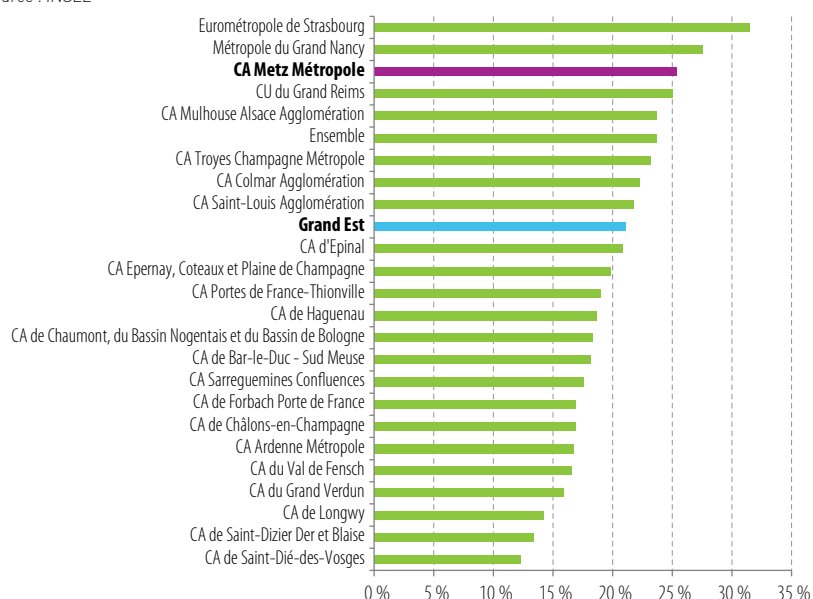
La part de l'emploi présentiel baisse légèrement mais reste largement supérieure à la moyenne des 23 agglomérations. Cette évolution prend place dans un contexte de forte baisse du nombre d'emplois. La forte activité économique du territoire liée à ses fonctions d'attractivité résidentielle et touristique, a été un élément de stabilité qui a servi d'amortisseur pendant la crise économique de 2008.

La part des emplois métropolitains supérieurs présents sur le territoire s'élève à 25,4 % contre 23,7 % pour l'ensemble des 23 agglomérations. Cette part place Metz Métropole parmi les 4 agglomérations qui font mieux que la moyenne.

En s'appuyant sur l'émergence d'une économie créative et sur son identité technologique (Art & Tech), ainsi que sur le développement d'un tourisme d'affaire et sur ses atouts de qualité urbaine, le territoire consolide ses attributs de métropole structurante à l'échelle régionale.

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013

source : INSEE



LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

- Projet de territoire en 2013 / Construction du projet métropolitain en cours 2017
- SCoTAM 2014
- PDU approuvé en 2006. Bilan 2011. Révision lancée en 2013.
- PLH 2011 – 2017. Révision simplifiée en 2017
- Schéma de Développement Economique (SDE) en 2013
- CRSD de Metz et son agglomération – 2010
- Contribution au SRDEII – Espace de projets Nord Lorraine (Pays Haut Val d'Alzette, Portes de France Thionville, Val de Fensch, Pays Orne Moselle, Rives de Moselle, Metz Métropole, Sud Messin, Arc Mosellan, Cattenom et ses Environs) – 2016
- Nouveau contrat de ville en 2015
- PCAET janvier 2015
- PPBE novembre 2013
- Plan de gestion du Mont Saint-Quentin 2016
- Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturel Périurbains (PAEN) Scy-Chazelles – Lessy 2013
- Convention d'objectifs 2016 – 2020 avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Lorraine
- Charte « Terres en Ville » 2011
- Cit'Ergie 2017
- Territoire ZGZD (Zéro Gaspillage Zéro Déchet) 2016

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

La région Grand Est constitue une nouvelle échelle de territoire marquée par l'hétérogénéité de ses cultures, de ses dynamiques de développement alors même que se posent à elle des défis considérables en termes de cohésion, de rattrapage économique et démographique. L'économie régionale se trouve par ailleurs exposée à un voisinage transfrontalier singulier. Dans le même temps, trois dynamiques de métropolisation ou d'urbanisation structurent fortement l'organisation et les échanges socio-économiques majeurs de cette nouvelle région (sillon alsacien et lorrain et les pôles de Champagne Ardenne).

Tous les éléments de ce contexte exigent, pour la cohésion régionale, que l'on organise le plein effet des dispositions législatives positionnant le couple Région/Métropoles-communautés d'agglomération en responsabilités partagées dans le maillage territorial, le management et la conduite du

développement socio-économique.

A ce titre, Metz Métropole, confortée par son statut de Métropole, a engagé une réflexion stratégique la projetant dans un espace de solidarité au-delà de son périmètre. Metz Métropole se positionne ainsi au service de l'émergence du territoire de projet Espace Nord Lorraine et de la structuration Nord et Sud renforçant le Sillon Lorrain.

Elle prolonge ainsi son expérience et ses collaborations à l'image du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain (Agglomérations de Thionville, Metz, Epinal et de la Métropole du Grand Nancy) qui structure son action à partir de quatre axes : l'identité et la défense des intérêts métropolitains et transfrontaliers ; l'ingénierie de politiques publiques (LORnTECH - labellisation French Tech – label réseaux thématiques French Tech IoT - Manufacturing et Fin Tech) ; l'ingénierie de projets partagés (Bibliothèque numérique de référence) et l'ingénierie de financements européens.

Autant d'initiatives qui sont nées de réseaux plus anciens tels que le Quatropole (Trèves, Luxembourg, Metz et Sarrebruck).

Par ailleurs, Metz Métropole bénéficie d'un positionnement géographique stratégique à la croisée des autoroutes A4 et A31, sur la Moselle canalisée, d'une ligne TGV et d'une autoroute ferroviaire, et de la proximité de grands aéroports. A 45 minutes de trois pays d'Europe : passerelle vers l'Allemagne, porte d'entrée sur le marché français. C'est un espace exceptionnel d'échanges Nord-Sud et Est-Ouest à l'échelle de la région Grand Est.

Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...) ?

La récente contribution collective au SRDEII a permis d'affirmer la singularité de l'espace Nord Lorraine, dont l'agglomération est l'un des moteurs.

Dans son contexte transfrontalier, l'espace Nord-Lorraine se dessine comme espace de référence du partenariat régional. Il s'inscrit dans une stratégie de compétitivité territoriale qui place le «fait frontalier» comme un élément structurel du territoire et qui mise sur :

• Savoirs et innovation

Art & Culture – Sciences – Technologies – Innovation sont des leviers affirmés du développement de tout l'espace Nord-Lorraine.

Les enjeux sont multiples : former les **emplois qualifiés** dont les entreprises du territoire ont besoin, attirer les **chercheurs** par des infrastructures de qualité, attirer les **investisseurs** en quête d'innovation, **s'inscrire dans l'ambition de l'industrie et de l'Entreprise 4.0.**

Metz Métropole peut d'ores et déjà s'appuyer sur **deux Universités** (l'Université de Lorraine et Georgia Tech, seul campus européen d'une université américaine), **ses écoles** (campus Arts et Métiers et Centrale Supélec, ESITC, ENIM), le Pôle de Compétitivité **Matériaux**, l'accélérateur **C2IME** (Commissariat pour l'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique) et les 5 Centres de transfert technologique présents sur son territoire : l'Institut Lafayette (Centre de transfert en optoélectronique), l'Institut de Recherche Technologique « Matériaux, Métallurgie et Procédés » (IRT M2P), le CEA Tech, ImpactE (centre de transfert en qualité environnementale) ou le Centre franco-allemand KIC Raw Materials (projet de l'Institut Européen de technologie labellisé en 2015).

Toujours au regard de son contexte frontalier spécifique et de l'appui sur le maillage des acteurs Nord Lorraine et Moselle Est (Métafensch, Institut de Soudure, pôle Plasturgie de l'Est, industries), Metz Métropole souhaite développer, à partir de ces potentiels, un projet combinant **l'identité d'excellence industrielle et technologique, l'économie culturelle et créative avec les enjeux de l'économie numérique, du nouvel âge industriel et de la transition énergétique**.

Les dispositifs LorNTech et le développement des nouveaux réseaux thématiques **lot-Manufacturing et Fin Tech** constituent à ce titre une opportunité d'outils et d'expertise grâce au partenariat du Sillon Lorrain.

La stratégie du territoire s'appuie en conséquence sur une stratégie de campus, d'infrastructures et de compétences d'excellence :

- D'une part, le projet « **Campus Technologique** », outil de la Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des Procédés, englobe tout le réseau des acteurs Nord Lorrain et Moselle Est. Construit depuis plusieurs années dans la consolidation de compétences technologiques, dans la mise en synergie de plusieurs cultures académiques, industrielles et internationales, il vise désormais à s'organiser autour de ses 5 centres de transfert pour accélérer la dynamique de la relation industrielle, de la création d'entreprise et la projection du territoire à l'ère de « l'industrie 4.0 ».
- D'autre part, le projet **TCRM Blida**, tiers-lieu arts-médias-numérique, est dédié à l'épanouissement de nouvelles formes d'initiatives économiques et au déploiement de l'Economie Sociale et solidaire.
- Enfin, des **pôles de compétence en émergence complètent ou participent à ces mêmes dynamiques Art & Tech et structurent le projet Enseignement Supérieur Recherche et Innovation de l'espace Nord Lorraine** : entrepreneuriat étudiant, restructuration du site universitaire du Saulcy et expertise Sciences Humaines et Sociales, expertise Photonique, silver économie (Institut de

l'Autonomie), excellence scientifique environnementale, mise en cohérence des potentiels du territoire au service des enjeux de la transition énergétique et de l'économie circulaire.

• Une dynamique commerciale et économique intégrée

La dynamique d'ouvertures transfrontalière et internationale fait partie des fondamentaux du territoire qui compte parmi les plus déterminants dans les échanges commerciaux du Grand Est, de l'accueil des entreprises à capitaux étrangers et dans la place d'acteurs académiques, partenariats scientifiques et technologiques internationaux. En cohérence avec les enjeux d'un positionnement transfrontalier fortement concurrentiel, la stratégie d'attractivité du territoire doit être renforcée selon plusieurs vecteurs :

- **structurer les infrastructures et espaces d'activité économique à enjeux et vocation régionale**, supra-régionale ou transfrontalière de l'espace Nord Lorraine : établissement d'un schéma de développement des grands zones, recherche de cohérence par la démarche interscot ;
- **renforcer l'attractivité du centre-ville messin** (modernisation du Centre Saint Jacques, projet de rénovation du plateau piétonnier) et développer le Quartier de l'Amphithéâtre (projet urbain sur 26 ha générateurs de 306 000 m² de surface de plancher), de projets phares tels que le Centre Pompidou Metz, le Centre des Congrès Robert Schuman (16 000 m²), Muse (un centre commercial de 37 000 m² avec du logement et des bureaux), l'Hôtel Starck (6 000 m²), conçu comme une véritable œuvre d'art, ...
- **diversifier l'offre commerciale et renouveler les zones commerciales périphériques** : le projet Waves Grand Sud implanté en 2014 dans la zone commerciale Actisud (zone accueillant plus de 5 000 emplois) en est l'exemple le plus emblématique.
- **développer le potentiel touristique** : arrivée d'une nouvelle offre hôtelière dans le Quartier de l'Amphithéâtre et le tourisme d'affaires (nouveau centre des congrès).

• Culture, identité, tourisme leviers du développement économique

Malgré sa place particulière, l'Espace Nord Lorraine est en effet identifié comme le 1^{er} pôle touristique à entrées payantes du Grand Est. Développer le potentiel et la culture touristique du territoire reste une orientation économique en devenir.

Si Metz Métropole peut s'appuyer sur ses locomotives que sont la Cathédrale Saint-Etienne et sa place d'arme, le Centre Pompidou-Metz, les musées, et sa proximité avec d'autres pôles majeurs comme Amnéville, le potentiel touristique

LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

de l'ensemble du territoire de Metz Métropole se révèle progressivement à travers :

- le « **tourisme d'affaire** » et le futur centre des Congrès Robert Schuman (ouverture en 2018) et son parc des expositions.
- « Inspire Metz », sa nouvelle **marque de territoire**,
- son **patrimoine historique et démarches de reconnaissance** : classement de la gare de Metz comme « plus belle gare de France » en 2017, label ville d'art et d'histoire de la Ville de Metz, candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO sous le label « Metz Royale et Impériale », extension du secteur sauvegardé de la Ville de Metz, l'un des plus grands de France, ...
- la protection et la mise en valeur du **patrimoine naturel et paysager** (coteaux de Moselle, Mont Saint-Quentin, les rubans aquatiques de la Moselle et de la Seille) ;
- **Le Mont Saint-Quentin** fait l'objet d'une attention particulière avec de multiples démarches d'aménagement et de valorisation touristique, environnementale et patrimoniale sur près de 700 ha : mise en œuvre du 1^{er} programme d'actions du Plan de gestion du Site Classé, Mise en œuvre du PAEN de Scy-Chazelles-Lessy, Actions du DOCOB Natura 2000 « Pelouses du Pays Messins »,
- **Création d'un office de tourisme communautaire** intégré à l'agence de développement économique de Metz Métropole (MMD) et au futur bureau du Centre des Congrès Robert Schuman.

• L'excellence d'équipements structurants

L'amélioration de la performance de la mobilité participe à la performance économique de tout le territoire

Nord Lorraine et implique une nouvelle échelle de travail pertinente en relation avec la région et l'amélioration de l'intermodalité et des capacités de mobilité eu égard à la saturation actuelle des infrastructures de transport ferrées et routières.

L'espace Nord-Lorraine est positionné en carrefour des grands axes de communication Nord-Sud et Est-Ouest. Il est doté de toute la gamme des grandes infrastructures de connexion qui définissent les fonctions métropolitaines : gares TGV et d'interconnexion, aéroport Metz-Nancy Lorraine, ports et plateformes multimodales.

Face à des voisins frontaliers engagés dans une stratégie offensive (plateforme de fret, soutien à la filière logistique...), **l'espace Nord-Lorraine ambitionne de capter toutes les plus-values de sa position stratégique** et de son potentiel de grandes infrastructures : schéma de développement économique logistique, plan d'investissement exceptionnel

sur les grands projets portuaires et notamment la **Plateforme Multimodale de Metz unique sur l'espace Nord Lorraine** (le port de Metz est le 1^{er} port fluvial céréalier français et 2^{ème} européen), renforcement de la connexion fluviale maritime et projection du territoire dans la stratégie européenne des eurocorridors Nord-Sud et Est-Ouest, **renforcement des axes autoroutiers vers le Luxembourg**, ...

Quel est l'état d'avancement des projets (à l'étude, programmé, en cours, achevé). Quels sont ceux qui sont d'échelle Grand Est ?

L'écologie urbaine comme adn de la « qualité de vie et de ville »

Pour préparer et « faire » Métropole, l'agglomération élabore actuellement son Projet Métropolitain. Sans présager de ses futures orientations et de sa stratégie, il s'appuie sur le projet de territoire « Imagine Metz Métropole » adopté en 2013.

Trois envies le structurent à ce jour : « **Envie de Métropole** », « **Envie de solidarité** », et « **Envie d'harmonie et d'équilibre** ».

C'est sur cette dernière que s'appuie la volonté de poursuivre le travail engagé par JM. Pelt et l'Institut Européen de l'Ecologie (IEE), celle de renouveler l'art de vivre de tout un territoire en s'appuyant sur les liens qui « unissent l'Homme à son environnement historique, naturel et culturel ».

Ainsi, cette écologie urbaine appelle à être renouvelée à travers plusieurs politiques et projets. Metz Métropole envisage dès lors :

- **de poursuivre toutes les démarches transversales** visant au développement de politiques plus intégrées et globales, qu'elles soient liées au climat (PCAET), aux déchets (Zéro Gaspillage, Zéro Déchet), à l'énergie (Cit'Ergie) et au développement urbain au sens général du terme (PLUi) ;
- **de valoriser et préserver les fonctions premières du sol** : en poursuivant les efforts de réduction de la consommation foncière des espaces agricoles, naturels et forestiers, à travers la mise en compatibilité du PLH avec le SCOTAM, la mise en œuvre de la politique agricole urbaine et périurbaine (projet de PAEN de Scy-Chazelles/Lessy, projet d'Agrobiopole);
- **d'utiliser les friches urbaines et périrubaines comme ressources premières** de tout développement urbain (finalisation de la ZAC Amphithéâtre (26 ha et 1 800 logements) nouvelle centralité urbaine en relation avec la gare TGV, projet d'aménagement du Plateau de Frescaty sur 380 ha – ex base aérienne de Marly Frescaty, ancien CHR Bon-Secours, projet d'aménagement du Mont Saint Quentin sur 200 ha, etc) en lien avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,



principal partenaire et opérateur de Metz Métropole et de ses communes. Ces friches représentent un potentiel écologique unique permettant un développement urbain sans consommation d'espaces naturels ou agricoles ;

- **de favoriser le développement de programmes diversifiés en logement** sur l'ensemble du territoire, en lien avec une offre de transport en commun performante et adaptée, issue du prochain Plan de Déplacement Urbain (2018) ;
- **de poursuivre le développement de l'offre de services aux habitants**, autour de METTIS (Transport en Commun en Site Propre), des télécommunications avec la politique «la fibre pour tous», le renforcement de l'offre de soin au sein des communes (maisons médicales) et hospitalière (extension de l'Hopital Robert Schuman et évolution vers un CHRU à Mercy) ;
- **d'améliorer la gestion de l'ensemble du cycle de l'eau** grâce au passage en Métropole (compétence GEMAPI) et plus particulièrement pour la problématique «préservation du risque inondation» (Metz Métropole en est le chef de file) ;
- **de valoriser toutes actions et projets favorables à la protection et la mise en valeur du patrimoine local** : Candidature de la Ville de Metz au patrimoine mondial de l'Unesco, Musée de la Guerre de 1870 de Gravelotte, Sentiers de la mémoire, projet de la route des forts, aménagement du Mont Saint Quentin, Plan de Sauvegarde et de **Mise en Valeur du secteur Sauvegardé de la Ville de Metz** (plus de 160 ha), ...
- **en rapprochant « producteurs et consommateurs locaux »** par la participation à la structuration de filières courtes : aide à l'implantation d'exploitants agricoles par la mise en place de l'Espace Test Agricole sur le Plateau de Frescaty, «mise à disposition» de foncier à des exploitants ou opérateurs agricoles pour de la production maraîchère «bio», appel à des exploitants agricoles locaux pour répondre aux besoins des centres de restauration collectifs (cantines scolaires), l'accompagnement à des dispositifs et projets novateurs (Ferme d'Avenir – Ferme urbaine de Metz-Borny), ... et la poursuite de toutes actions de promotion de la filière agricole locale (les marchés Animations Gourmandes, le Salon agricole Agrimax, etc).

L'agglomération et la région Grand Est

Metz Métropole coopère depuis près de 20 ans avec Nancy, Thionville, et Epinal au sein du Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain. Elle est par ailleurs engagée, avec désormais huit autres intercommunalités du Nord mosellan, à travailler de façon concertée sur des projets communs dans le cadre de l'élaboration du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation) initié par la région Grand-Est. Parmi tous les points communs de ces 9 territoires, le « fait transfrontalier » avec près de 48 000 personnes qui se rendent chaque jour au Luxembourg.

Aux liens forts qui existent avec les territoires environnants dans les domaines intellectuels et culturels (Université de Lorraine, Opéra National de Lorraine), de santé (CHR Metz-Thionville, Communauté Hospitalière de Territoire), économiques (Pôle de compétitivité), touristiques (Amnéville, Maizières-lès-Metz), il faut développer les liens avec les territoires plus ruraux ou intermédiaires. Metz Métropole concentre des équipements d'intérêt régional, sur lesquels la région Grand Est doit s'appuyer pour structurer ses territoires.

QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

Qu'attendez-vous du SRADDET ?

L'urgence d'une stratégie régionale pour répondre aux enjeux du fait transfrontalier et métropolitain

- Valorisation et reconnaissance des dynamiques partenariales engagées
- Affirmer la vocation transfrontalière et métropolitaine de tout le territoire Nord Lorraine dans une logique affirmée de compétitivité territoriale frontalière
- Soutenir la vocation productive du territoire
- Soutenir les rapprochements avec les territoires périphériques et de toutes politiques à partager
- Créer un statut frontalier spécifique et équilibré face à l'Etat Métropole que constitue le Luxembourg
- Constitution d'un espace d'expression d'une véritable «complicité» territoriale pour le bien commun régional

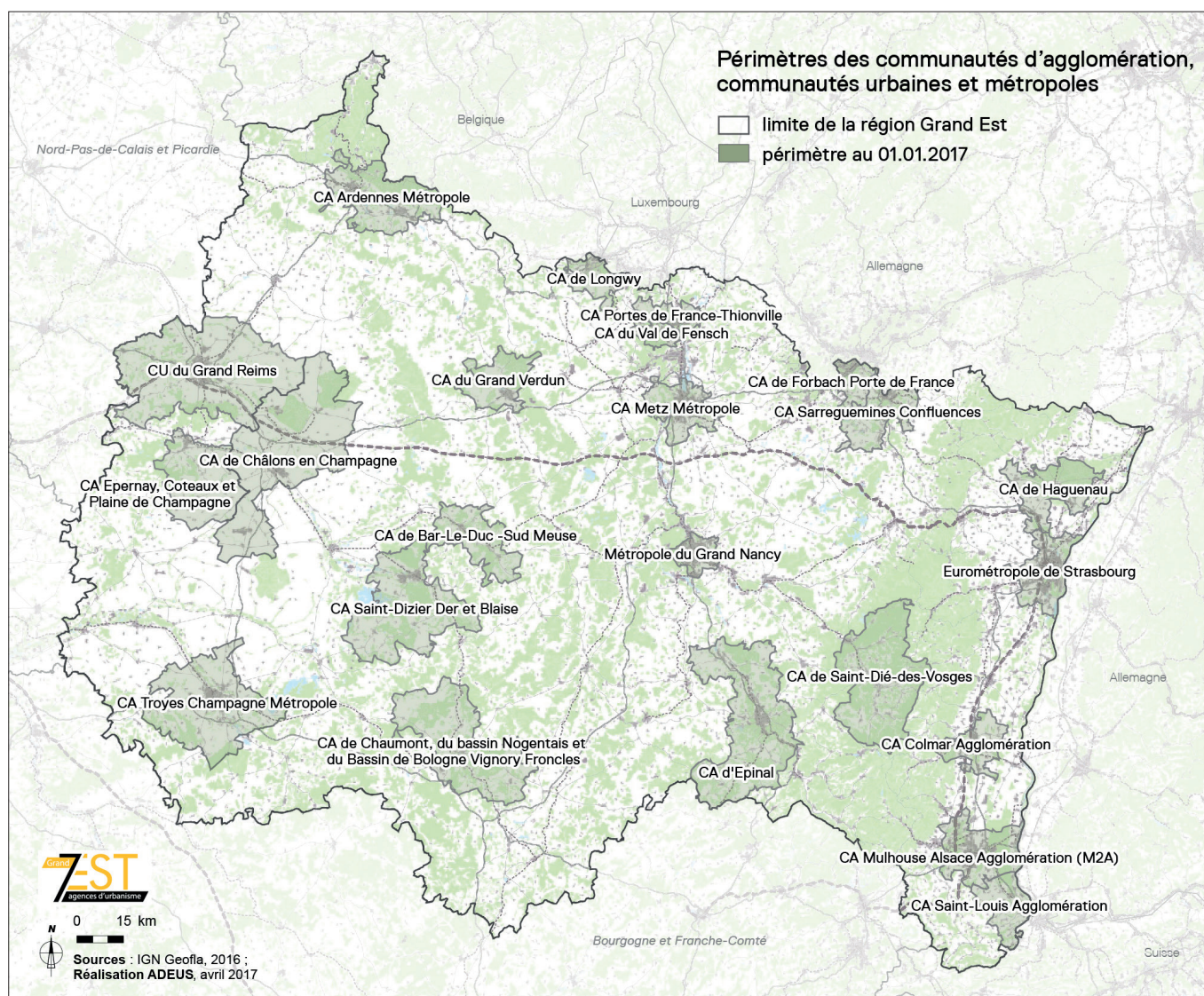
Vers une stratégie sur la performance de la mobilité

- Développer une nouvelle échelle de travail pertinente en relation avec la Région (prise de compétence du transport routier interurbain, renforcement de l'offre TER) et une gouvernance transports en commun à l'échelle de ce bassin de vie (opérateur unique)
- Fédérer les démarches «enquête ménage grand territoire» pour quantifier et qualifier les mobilités autour des zones économiques du territoire
- Affirmer le renforcement de la vocation multimodale de cet espace (infrastructures portuaires, A31, aéroport régional Metz Nancy Lorraine, logistique, gares de fret de Woippy et Louvigny)

Pour une stratégie urbaine métropolitaine

- Accompagner et appuyer les politiques favorables au réemploi des friches industrielles, militaires, urbaines, etc, en renforçant le rôle et la place de l'EPFL aux côtés des territoires
- Encourager l'articulation des stratégies économiques et commerciales de l'espace Nord Lorraine
- Encourager et accompagner les initiatives et politiques favorables à la préservation des ressources et des milieux naturels menées entre territoires de l'espace Nord Lorraine





Les « 23 agglomérations » désignent les communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.



Mars 2017

Analyse et rédaction : **Emmanuel Viau, AGURAM**
 Traitement statistique : **Marie Charlotte Devin, AGURAM**
 Cartographie : **Fanny Chailloux, ADEUS**
 Mise en page : **ADEUS**